

S O M M A I R E

Tous les postes de détente et détente-comptage clients (de 25 a 400 m³/h(n)) mais aussi les postes de détente réseaux. **p. 59**

Un réseau propane avec jumelage de citerne, pas de problème, nous fabriquons les coffrets et armoires de 1^{ère} detente ! **p. 60**

Directive Equipements Sous Pression (DESP) (94/9/CE) **p. 62**

Directive Atmosphère EXplosible (94/9/CE) **p. 65**

Coffrets équipés **p. 68**

Coquilles et sarco en CCV* **p. 76**

Armoires techniques gaz sur mesure, assemblées à la demande. Avec chaises socles, raccords d'entrée, de sortie selon vos besoins ! **p. 77**

LE RACCORDEMENT CLIENT




EMERSON
Process Management

Tous les postes de détente et détente-comptage clients (de 25 à 400 m³/h(n)) mais aussi les postes de détente réseaux.

(Débits supérieurs : nous consulter)

Afin de définir au mieux le poste dont vous avez besoin, n'hésitez pas à vous reporter à notre cahier technique.



CONTACTEZ-NOUS
POUR L'ETUDE
ET LA REALISATION
DE VOS POSTES SUR
MESURE.

Canalisations
& Raccords gaz

Outillage

Raccordements
Clients

Raccordements
Collectifs

Domestique

Industrie
Tertiaire

Cahier
Technique

Un réseau propane avec jumelage de citerne, pas de problème, nous fabriquons les coffrets et armoires de 1^{ère} détente !





Canalisations
& Raccords gaz

Outils
Outillage

Raccordements
Clients

Raccordements
Collectifs

Domestique

Industrie
Tertiaire

Cahier
Technique

Directive Equipements Sous Pression (DESP) (94/9/CE)



La Directive Equipements Sous Pression a été adoptée sous la référence 97/23/CE le 29 mai 1997 et est d'application obligatoire, depuis le 30 mai 2002, aux états membres de l'Union Européenne. L'harmonisation des législations nationales des états Membres concerne la conception, la fabrication, les essais et l'évaluation de la conformité et vise à favoriser la libre circulation des marchandises dans l'espace économique européen.

Réglementation dans le domaine des appareils à pression

Directive 97/23/CE (DESP) Transposition/Décret 99-1046 du 13 déc. 1999

Annexe 1 : Exigence essentielles

Annexe 2 : Procédure d'évaluation de conformité

Annexe 3 : Opérations de contrôle en service

Annexe 4 : Critères minimaux à remplir pour l'habilitation organisme

Annexe 5 : Marquage CE

Annexe 6 : Déclaration de conformité

Arrête du 21 décembre 1999 relatifs à la classification et évaluation à la conformité des équipements sous pression.

Arrête du 15 mars 2000 et 13 oct. 2000 relatif à l'exploitation des équipements sous pression.

Arrête du 13 juillet 2000 portant règlement de sécurité de la distribution de gaz combustible par canalisation.

Champ d'application

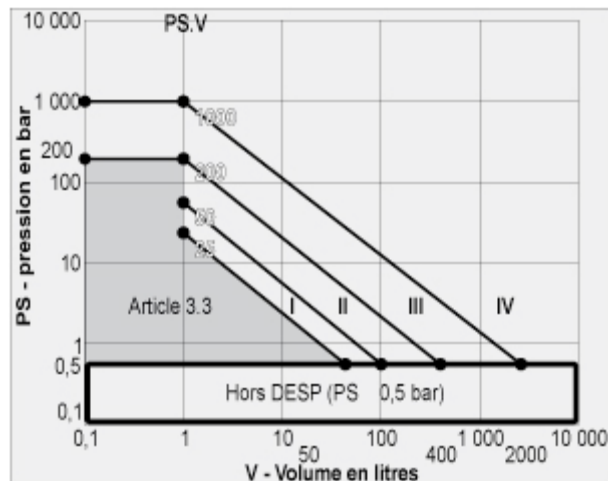
La présente directive s'applique aux équipements neufs soumis à une pression maximale admissible (PS) supérieure à 0.5 bar (régulateurs de pression, clapets de sécurité, soupapes, filtres, tuyauteries, ensemble, ...).

Classification des équipements sous pression

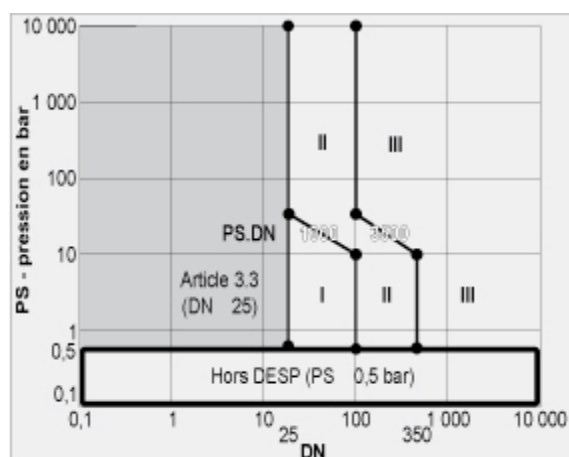
Les exigences de la directive établissent une graduation en fonction du niveau de risque présenté par les équipements. Cette classification est fonction du type d'équipement (récipient, tuyauterie, accessoire de sécurité), du fluide (liquide ou gaz), de la dangerosité du fluide (groupe 1 ou 2), de la pression et du volume (ou DN pour les tuyauteries).

En fonction de ces paramètres, l'équipement est classé dans les catégories I à IV ou selon l'article 3.3 si le niveau de risque est très faible.

Dans notre cas, la détermination de la catégorie des accessoires pour gaz du groupe 1 se fait suivant le graphique suivant :



De même la classification des tuyauteries pour gaz du groupe 1 répond au graphique suivant :



Equipements Article 3.3

Dans le cas des équipements relevant de l'article 3.3, aucune exigence technique n'est imposée (fabrication suivant les règles de l'art). Ces produits ne portent pas le marquage CE mais peuvent tout de même circuler librement au sein de l'union européenne.

Equipements de catégorie I à IV

Les équipements de la catégorie I à IV doivent satisfaire aux exigences essentielles de sécurité de la directive. L'évaluation de la conformité à ces exigences se fait suivant des procédures (ou modules) en fonction de la catégorie de l'équipement (13 procédures ou "modules" possibles). Elle est validée par un Organisme Notifié pour les équipements de la catégorie II à IV (comme Bureau Veritas pour FRANCE). Elle est validée par un Organisme Notifié pour les équipements de la catégorie II à IV (comme Bureau Veritas pour FRANCE).

Le marquage de l'équipement comprend le symbole "CE" et, pour les équipements sous pression présentant un risque moyen ou élevé, le numéro de l'organisme.



Marquage CE pour le régulateur type REGAL3F (CAT I)

Les ensembles d'équipements sous pression

En principe, la directive s'applique aux équipements sous pression considérés individuellement. Chaque équipement fait l'objet de procédures distinctes et porte individuellement le marquage CE.

Cependant, la directive prévoit que plusieurs équipements sous pression, assemblés par un même fabricant pour former un "tout" intégré et fonctionnel, peuvent faire l'objet d'un examen global et d'un marquage CE global sous la forme d'un ensemble.

Catégorie de la DESP d'un ensemble

Catégorie la plus élevée des équipements sous pression constitutifs de l'ensemble.

Les organes de sécurité ne sont pas pris en compte dans la détermination de la catégorie de l'ensemble.

Application de la DESP

Poste réseaux (domaine public, cas standard)

Le poste n'est pas DESP - Les tuyauteries sont A.M. du 13 juillet 2000

Les équipements standards sous pression sont DESP - Le poste n'est pas marqué CE

Poste client (limite de propriété, cas standard)

Le poste n'est pas DESP

- Les tuyauteries sont A.M. du 13 juillet 2000
- Les équipements standards sous pression sont DESP
- Le poste n'est pas marqué CE

Le poste est DESP (demande client)

- Les tuyauteries sont DESP
- Les équipements standards sous pression sont DESP
- Le poste est marqué CE

Lorsque le poste est demandé avec marquage CE, il s'agit d'une démarche spécifique comportant entre autre une détermination des éléments de l'analyse de risque de l'ensemble.

Francel a la compétence de cette démarche et est habilité par son organisme notifié. Les postes du présent catalogue sont des "ensembles standards" donc non marqués CE en tant qu'ensemble.

L'objet de cet article est de fournir une série de concepts de base. Ceux d'entre vous qui sont intéressés par de plus amples développements en la matière peuvent consulter sur le site officiel de la Directive (ped.eurodyn.com) la rubrique guidelines et plus particulièrement ceux relatifs aux assemblages.

Toutes les notices techniques version DESP de nos produits sont disponibles sur notre site (www.emersonprocess.com/regulators).

Directive Atmosphère EXplosible (94/9/CE)

La directive européenne "ATmosphère EXplosible" dite ATEX a été adoptée sous la référence 94/9/CE le 23 mars 1994 et est d'application obligatoire, depuis le 1 juillet 2003, aux états membres de l'Union Européenne.

Elle s'applique aux appareils électriques et non électriques destinés à être utilisés en atmosphère explosible (atmosphère explosible en raison de la présence de gaz ou de poussières (inflammables)).

La présente directive s'applique aux :

- Appareils et systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles.
- Dispositifs de sécurité de contrôle et de réglage, destinés à être utilisés en dehors d'atmosphères explosibles, mais qui sont nécessaires à la sécurité vis-à-vis des explosions.

Classification des appareils (groupe et catégorie)

Les appareils sont classés en 2 groupes et chaque groupe est subdivisé en plusieurs catégories :

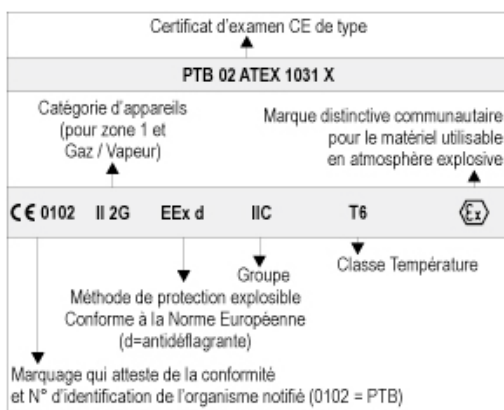
- Le groupe I comprend les appareils destinés à être utilisés dans les mines. Il se divise en catégories M1 et M2.
- Le groupe II comprend les appareils destinés à être utilisés sur d'autres sites susceptibles d'être mis en danger par des atmosphères explosibles. Il se divise en catégories 1, 2 et 3. Le choix de la catégorie dépend de l'endroit (zone) où le produit est destiné à être utilisé. (cf. tableau)

Conformité à la directive ATEX

La directive prévoit des exigences essentielles de sécurité et de santé permettant de garantir un niveau de protection élevé. L'évaluation de la conformité à ces exigences se fait suivant des procédures (ou modules) en fonction de la catégorie de l'équipement et peut être validée par un organisme notifié (ISSeP pour France).

Le marquage de l'appareil comprend :

- Le marquage conformément à la directive 94/9/CE
- Le symbole "CE" (et le numéro de l'organisme notifié si applicable)
- L'hexagone, symbole spécifique de la protection contre les risques d'explosion
- Le groupe (I ou II), la catégorie (1, 2, 3,...) et le type de risque (gaz (G) ou poussière (D))
- Le marquage supplémentaire suivant les normes auxquelles l'appareil répond (par exemple "EEx d IIC" selon EN 50 014)
- Le numéro du certificat ATEX



Exemple de marquage du détecteur de position du boîtier OS2

Normes Européennes

Pour valider la conformité à l'ATEX, plusieurs normes sont utilisées, essentiellement la norme EN 50-014 qui donne les "règles générales" de construction et d'épreuve du matériel électrique destiné à être utilisé en atmosphères explosibles afin de s'assurer que ce matériel ne puisse pas provoquer l'explosion de l'atmosphère environnante. Cette norme donne les définitions des atmosphères, des mélanges, des températures. Elle est complétée par les normes européennes suivantes, spécifique à chacun des modes de protection normalisés.

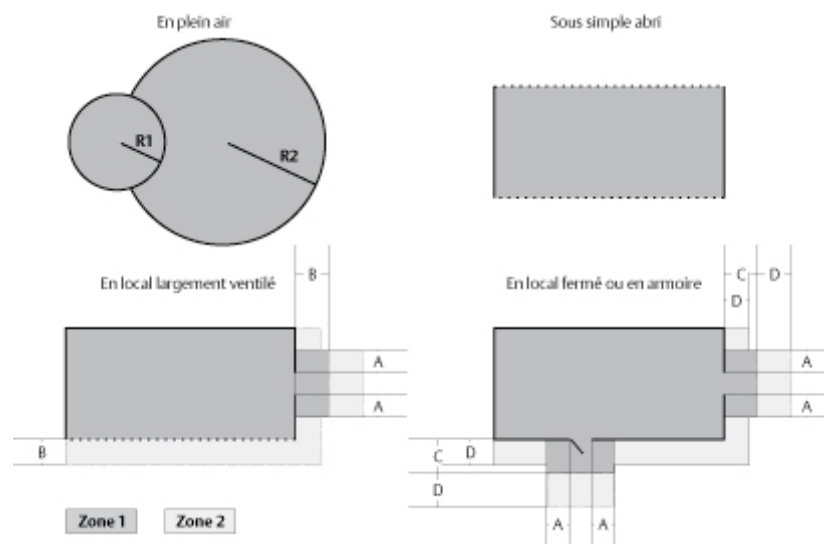
Niveau de protection	Catégorie du Gr.II	Zone directive 1992/92/CEE	Atmosphère explosible
Très élevé	1	0	Présente constamment ou fréquemment
Elevé	2	1	Susceptible de se former occasionnellement
Normal	3	2	A moins de chance de se former et se maintient que peu de temps

Relation entre zones et catégories pour les appareils du groupe II (en zone gaz "G")

Les plus courantes pour le Gaz Naturel sont :

- EN 50 018 : Enveloppe antidéflagrante "d"
- EN 50 019 : Sécurité augmentée "e"
- EN 50 020 : Sécurité intrinsèque "i"

Exemple de zones, tel que définies par GDF, pour le matériel électrique spécifiquement réglementé suivant le type d'emplacement.



Nota : aux "zones 1" indiquées ci-dessus s'ajoutent ou se superposent d'autres "zones 1", formées de cercles construits à partir des rayons R1 et R2 définis ci-dessous.

R1 concerne les appareils à membrane à la merci d'une déchirure, les joints susceptibles de fuir (genre presse étoupe), etc.

R2 concerne les orifices de dégagement des siphons, soupapes, pots de sécurité, événements, etc.

P = pression maximale à l'amont du bloc de détente			
	P ≤ 10 bar	10 bar < P ≤ 25 bar	25 bar > P
R1 =	2 m	2 à 4 m	4 à 6 m
R2 =	3 m	3 à 5 m	5 à 7 m
A =	1 m	1 m	1 m
B =	2 m	2 à 4 m	4 à 7 m
C =	2 m	2 à 4 m	4 à 10 m
D =	2 m	2 à 4 m	4 à 7 m

Pour les pressions supérieures à 80 bar, des dispositions complémentaires doivent être éventuellement envisagées.

Ce qu'il faut retenir de tout ceci :

Le matériel électrique à utiliser en zone à atmosphère explosible doit répondre à des modes de sécurité qui vont dépendre du risque atmosphères explosibles et de la nature de celles-ci.

Toutes les informations ci-dessus sont à titre indicatif et non exhaustif.

SOCLES POUR COFFRETS S22/ S2300/ S300

Désignation	Couleur	L X H X P	N° GDF	Code
Socle S22	ivoire	230 X 600 X 180	85 00915	STR51163
Socle S2300/ S2300VG	ivoire	350 X 515 X 195	85 00 656	STR51473
Socle double S2300/ S2300VG	ivoire	700 X 525 X 197	69 80 036	STR51031
Socle S300 ouvrant	Gris	532 X 619 X 206	69 80 084	STR50125
Socle S300 ouvrant M1	ivoire	532 X 619 X 206	84 53 750	STR51323



S 22 SIMPLE MP 6 à 30 m³/h (n) L 230 X H 340 X P 180

Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal.15	Sortie	N° GDF	Code
0.5 à 4	21	6	B6NG	20 X 3	manivelle	CU 28	85 00 918	3921
0.5 à 4	27	6	B6NG	20 X 3	manivelle	CU 28	85 02 001	3921/1
0.5 à 4	37	6	B6NG	20 x 3	manivelle	CU28	-	3921PR
0.5 à 4	21	10	B10	20 X 3	tournant	CU 35	85 00 928	3913
0.5 à 4	27	10	B10	20 X 3	tournant	CU 35	85 02 002	3913/1
0.5 à 4	37	10	B10	20 x 3	tournant	CU35	-	3913PR
0.5 à 4	21	25	B25	20 X 3	tournant	CU 35	85 00 921	3915
0.5 à 4	27	25	B25	20 X 3	tournant	CU 35	85 02 003	3915/1
0.5 à 4	37	25	B25	20 x 3	tournant	CU35	-	3915PR
0.8 à 4	300	30	BCH30	20 X 3	tournant	CU 28	-	3917

Coffrets équipés

S 22 HAUT MP 6 à 30 m³/h (n)
L 230 X H 485 X P 180
ROBINET ¼ TOUR (E1)
ET SECURITE (E1A)



Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal.15	Sortie	N° GDF	Code
0.5 à 4	21	6	B6 NG	20 X 3	manivelle	CU 28	85 00 930	3921H
					tournant		-	3911H
0.5 à 4	21	10	B10	20 X 3	manivelle	CU 35	-	3923H
					tournant		85 00 942	3913H
0.5 à 4	21	25	B25	20 X 3	manivelle	CU 35	-	3925H
					tournant		85 00 933	3915H
0.5 à 4	21	25	B25	20 X 3	tournant	AC 42.4	85 00 935	3915H/A
0.8 à 4	300	30	BCH30	20 X 3	manivelle	CU 28	-	3927H
					tournant		85 00 936	3917H

S 22 BORNE MP 6 à 30 m³/h (n)
L 230 X H 692 X P 180
ROBINET ¼ TOUR (E1) ET SECURITE (E1A)



Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal.15	Sortie	N° GDF	Code
0.5 à 4	21	6	B6 N	20 X 3	manivelle	CU 28	85 00 945	3921B
					tournant		-	3911B
0.5 à 4	21	10	B10 N	20 X 3	tournant	CU 35	85 00 957	3913B
0.5 à 4	21	25	B25 N	20 X 3	tournant	CU 35	85 00 948	3915B
0.8 à 4	300	30	BCH30 N	20 X 3	tournant	CU 28	85 00 951	3917B

Pour tout autres montages en coffret S22, type coupure bp ou mp : nous consulter.

OPTIONS POUR S22

Désignation		Code
Entrée	Raccord cuivre de 18	RAC202
	Raccord acier de 21.3	RAC101
	Raccord isolant mâle/ femelle JSC 15	RAC501
Sortie	Pour détendeur B6 : crosse de sortie acier 33.7	CRO142
	Pour détendeur B10/ B25 : crosse de sortie acier 42.4	CRO146
Tarage 27 ou 37 mbar	A préciser lors de votre demande ou à la commande	

**S 2300 MP AVEC DETENDEUR
TYPE C 40 à 96 m³/h (n)
L 350 X H 485 X P 197
ROBINET DE SECURITE (E1A)**



Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal. 15	Sortie	N° GDF	Code
0.3 à 4	21	48	C40	32 X 3	poussoir VG	50	85 00 870	6045
					tournant			6055
0.3 à 4	21	78	C65	32 X 3	poussoir VG	50	85 00 872	6046
					tournant			6056
0.8 à 4	300	60	CCH50	32 X 3	poussoir VG	50	85 00 880	6047
					tournant			6057
0.8 à 4	300	96	CCH80	32 X 3	poussoir VG	50	85 00 882	6048
					tournant			6058

**S 2300 MP AVEC DETENDEUR
B EN BATTERIE 50 à 60 m³/h (n)
L 350 X H 485 X P 197
ROBINET DE SECURITE (E1A)**



Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal. 15	Sortie	N° GDF	Code
0.5 à 4	21	50	B50 N	32 X 3	poussoir VG	50	85 00 824	6041
					tournant			6051
0.3 à 4	21	50	R50	32 X 3	poussoir VG	50	85 00 826	6042
					tournant			6052
0.8 à 4	300	30	BCH60 N	32 X 3	poussoir VG	50	85 00 826	6043
					tournant			6053

OPTIONS POUR S2300

Désignation		Code
Entrée	Raccord PE Ø 40	RAC006
	Raccord cuivre Ø 28	RAC203
	Raccord acier Ø 33.7	RAC102
Sortie	Raccord isolant mâle/ femelle JSC 25	RAC502
	Raccord cuivre Ø 54	RAC239
Tarage 27 ou 37 mbar	A préciser lors de votre demande ou à la commande	

Coffrets équipés

**S 300 MP AVEC DETENDEUR B
EN BATTERIE 50 à 120 m³/h (n)
L 536 X H 524 X P 207
ROBINET DE SECURITE (E1A)**



Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal. 15	Sortie	N° GDF	Code
0.5 à 4	21	75	B75 N	32 X 3	tournant	60.3	-	8033
0.3 à 4	21	75	R75	32 X 3	tournant	60.3	-	8034
0.5 à 4	21	100	B100 N	32 X 3	tournant	60.3	-	8035
0.3 à 4	21	100	R100	32 X 3	tournant	60.3	-	8036
0.8 à 4	300	90	BCH90 N	32 X 3	tournant	60.3	-	8038
0.8 à 4	300	120	BCH120 N	32 X 3	tournant	60.3	-	8039

OPTIONS POUR S300

Désignation		Code
Entrée	Raccord PE Ø 40	RAC006
	Raccord cuivre Ø 28	RAC203
	Raccord acier Ø 33.7	RAC102
	Raccord isolant mâle/ femelle JSC 25	RAC502
Sortie	Raccord cuivre Ø 54	RAC239
Tarage 27 ou 37 mbar	A préciser lors de votre demande ou à la commande	

COFFRET SITES CLASSES S2300 DETENTE/COMPTAGE 6 m³/h (n) - ROBINET ¼ TOUR

La solution aux problèmes d'intégration en paysage urbain, répondant aux demandes des architectes, mairies et reconnu des "Bâtiments de France"

Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal.15	Sortie	Code
0.5 à 4	21	6	B6NG	20 X 3	manivelle	CU 22	5231BDF
0.5 à 4	27	6	B6NG	20 X 3	manivelle	CU 22	5231/1BDF
0.5 à 4	37	6	B6NG	20 x 3	manivelle	PE 32	5231PRBDF

Coffrets livrés sans compteurs.
Versions en coffret S22- S300 : nous consulter



S 2300 DETENTE/COMPTAGE 6 m³/h (n) L 350 X H 485 X P 197 ROBINET ¼ TOUR



Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal.15	Sortie	N° GDF	Code
0.5 à 4	21	6	B6NG	20 X 3	manivelle	CU 22	85 00 748	5231
0.5 à 4	27	6	B6NG	20 X 3	manivelle	CU 22	85 00 747	5231/1
0.5 à 4	21	6	B6NG	20 X 3	manivelle	PE 32	85 00 749	5233

Coffrets livrés sans compteurs.
Coffret basse pression (comptage uniquement) : nous consulter

OPTIONS POUR S2300

Désignation		Code
Entrée	Raccord PE Ø 40	RAC006
	Raccord cuivre Ø 28	RAC203
	Raccord acier Ø 33.7	RAC102
	Raccord isolant mâle/ femelle JSC 25	RAC502
Sortie	Raccord PE Ø 32	CRO122
	Raccord acier Ø 26.9	CRO123
Compteurs	Compteur G4 6/20	COMPT002
	Compteur G4 6/20 avec émetteur B.F.	COMPT102
Tarage 37 mbar	A préciser lors de votre demande ou à la commande	

Coffrets livrés sans compteurs.

Coffrets équipés

S 300 DOUBLE DETENTE/DOUBLE COMPTAGE 2 X 6 m³/h (n) L 536 X H 524 X P 207 ROBINET DE SECURITE (E1A)



Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal.15	Sortie	N° GDF	Code
0.5 à 4	21	2 X 6	2 X B6NG	20 X 3	poussoir VG	22 X 1	-	8255
					tournant		84 53 718	8265
0.5 à 4	27	2 X 6	2 X B6NG	20 X 3	poussoir VG	22 X 1	-	8255
					tournant			8265

Coffrets livrés sans compteurs.

S 300 DETENTE/COMPTAGE 10 et 16 m³/h (n) L 536 X H 524 X P 207 ROBINET DE SECURITE



Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal.15	Sortie	N° GDF	Code
0.5 à 4	21	10	B10 N	20 X 3	poussoir VG	35 X 1	-	8221
					tournant		84 53 721	8231
0.5 à 4	27	10	B10 N	20 X 3	tournant	35 X 1	84 53 722	8231/1
0.5 à 4	21	16	B25N	20 X 3	poussoir VG	35 X 1	-	87223
					tournant		84 53 723	8233
0.5 à 4	27	16	B25N	20 X 3	tournant	35 X 1	84 53 725	8233/1
0.8 à 4	300	16	BCH30N	20 X 3	poussoir VG	35 X 1	-	8225
					tournant		84 53 737	8235

Coffrets livrés sans compteurs.

Coffret basse pression (comptage uniquement) : nous consulter

OPTIONS POUR S300 AVEC COMPTAGE(S)

	Désignation	Code
Entrée	Raccord PE Ø 32	RAC004
	Raccord cuivre Ø 18	RAC202
	Raccord acier Ø 21.3	RAC101
	Raccord isolant mâle/ femelle JSC 15	RAC501
Sortie	Crosse de sortie acier Ø 42.4	CRO110
	Crosse de sortie PE Ø 40	CRO111
Compteurs	Compteur G6 10/32	COMPT003
	Compteur G6 10/32 avec émetteur B.F.	COMPT103
	Compteur G10 10/32 (avec émetteur B.F. prise double)	COMPT004
Tarage 37 mbar	A préciser lors de votre demande ou à la commande	

Coffrets livrés sans compteurs.

ARMOIRES DE 3 à 10 COMPTAGES

Désignation			Code
PLACARD TECH.GAZ POUR 3xCPT G4	PE20/ROB SECU/DET. B10 21mbar/	CU22 - ARMOIRE 980x690x250	PTGE003
PLACARD TECH.GAZ POUR 4xCPT G4	PE20/ROB SECU/DET. B10 21mbar/	CU22- ARMOI- RE980x690x250	PTGE004
PLACARD TECH.GAZ POUR 5xCPT G4	PE20/ROB SECU/DET. B25 21mbar/	CU22-ARMOIRE 980x925x250	PTGE005
PLACARD TECH.GAZ POUR 6xCPT G4	PE20/ROB SECU/DET. B25 21mbar/	CU22- ARMOI- RE980x925x250	PTGE006
PLACARD TECH.GAZ POUR 7xCPT G4	PE20/ROB SECU/DET. B25 21mbar/	CU22- ARMOIRE 980x1150x250	PTGE007
PLACARD TECH.GAZ POUR 8xCPT G4	PE20/ROB SECU/DET. B25 21mbar/	CU22- ARMOIRE 980x1150x250	PTGE008
PLACARD TECH.GAZ POUR 9x CPT G4	PE20/ROB SECU/DET. B25 21mbar/	CU22- ARMOIRE 980x1375x250	PTGE009
PLACARD TECH.GAZ POUR 10xCPT G4	PE20/ROB SECU/DET. B25 21mbar/	CU22- ARMOIRE 980x1375x250	PTGE010



Coffrets livrés sans compteurs.
Possibilité avec réglage 27 et 37mbar

OPTION

Désignation		Code
CHAISE SOCLE ARM690 L690/P250	H=650 - jupe amovible RAL1015	CSP690/3
CHAISE SOCLE ARM925 L925/P250	H=650 - jupe amovible RAL1015	CSP925/3
CHAISE SOCL ARM1150 L1150/P250	H=650 - jupe amovible RAL1015	CSP1150/3
CHAISE SOCL ARM1375 L1375/P250	H=650 - jupe amovible RAL1015	CSP1375/3

Coffrets livrés sans compteurs.

Coffrets équipés



**S 2300 DDMP 25 à 100 m³/h (n)
L 350 X H 485 X P 197 COFFRET DE SÉCURITÉ
POUR CONDUITES MONTANTES MP ET ERP
DDMP = DÉCLENCHEUR DE DÉBIT MOYENNE
PRESSION**

Pression entrée bar	Pression sortie mbar	Débit m ³ /h(n)	Détendeur	Entrée PE	Robinet entrée cal.15	Sortie	N° GDF	Code
0.5 à 4	25	30	poussoir VG	32	25			6081
			tournant					6091
0.5 à 4	40	48	poussoir VG	32	25			6082
			tournant					6092
0.5 à 4	65	78	poussoir VG	32	25			6083
			tournant					6093
0.5 à 4	100	120	poussoir VG	32	25			6084
			tournant					6094

Coffrets livrés sans compteurs.

Coffret basse pression (comptage uniquement) : nous consulter

OPTIONS POUR S300 AVEC COMPTAGE(S)

Désignation		Code
Entrée	Raccord PE Ø 40	RAC006
	Raccord cuivre Ø 28	RAC203
	Raccord acier Ø 33.7	RAC102
	Raccord isolant mâle/ femelle JSC 25	RAC502

Coffrets livrés sans compteurs.

POUR COFFRETS AVEC OU SANS SOCLES

Désignation	L X H X P	N° EDF	Code
Coquille S22 simple	265 X 375 X 205	13 27 058	TUGC020
13 27 062	ENVS22S	50 ou 100 ml	TUGC032
Coquille S22 haute	265 X 515 X 205	13 27 059	ENVS22H
Coquille S22 borne	265 X 1165 X 205	13 27 060	ENVS22B
Coquille S22 socle	255 X 1460 X 205	13 27 061 13 27 063	ENVS22SO
Coquille pour S2300 simple	370 X 530 X 220	13 27 027	ENVS2300
Sarco pour S2300 sur socle (avec cache)	370 X 1460 X 220	13 27 048	ENVS2300SO
Sarco double pour S2300 sur socle (avec cache)	720 X 1460 X 220	13 27 047	ENVS2300SOD
Sarco S2300 pour 2 coffrets sur socle (avec cache)	790 X 1460 X 220	-	ENVS2300SCD
Sarco pour S300	570 X 575 X 230	13 27 038	ENVS300
Sarco pour S300 sur socle (avec cache)	630 X 1600 X 220	13 27 035	ENVS300S

Coffrets livrés sans compteurs.
* Composite Ciment Verre



Permet l'intégration et la protection de vos coffrets !

Armoires techniques gaz sur mesure, assemblées à la demande. Avec chaises socles, raccords d'entrée, de sortie selon vos besoins !



Canalisations
& Raccords gaz

Outillage

Raccordements
Clients

Raccordements
Collectifs

Domestique

Industrie
Tertiaire

Cahier
Technique